

Lundi 13 octobre 2008

Marseille Capitale Européenne de la Culture
« Une délégation spéciale de fonctions est attribuée
à Renaud Muselier »

« Le succès de la candidature Marseille Provence 2013, Capitale Européenne de la Culture » est une grande victoire pour la Cité Phocéenne. Il symbolise une reconnaissance nationale et internationale du dynamisme retrouvé de Marseille.

La réussite implique une mobilisation générale de tous les acteurs pendant ces 4 années de préparation avec « une montée en puissance » en 2013 « l'Année Capitale » .

Dans ce cadre, j'ai attribué une délégation spéciale de fonctions, par arrêté municipal, à Renaud Muselier, en ce qui concerne la préparation de la Ville de Marseille pour devenir Capitale Européenne de la Culture.

Cette délégation s'articule autour de 5 missions :

- *Veiller à ce que les bonnes conditions de gouvernance soient réunies afin de garantir aux projets marseillais la meilleure écoute possible de la part de tous les partenaires.*
- *Suivre la finalisation de tous les projets développés dans le dossier de candidature.*
- *Développer la capacité d'accueil de Marseille, pour que les 10 millions de visiteurs attendus en 2013 soient reçus dans les meilleures conditions.*
- *Améliorer le fonctionnement de la Ville de Marseille dans tous les domaines susceptibles d'avoir des incidences sur le bon déroulement et la réussite de l'événement (transports publics notamment)*
- *Enfin, valoriser ce nouveau label, vecteur d'image et d'attractivité pour la Cité phocéenne.*

Cette nouvelle délégation se veut complémentaire et facilitatrice de l'action des élus, adjoints au Maire, ou conseillers municipaux directement concernés par leur délégation, à l'événement « Marseille Capitale Européenne de la Culture 2013 ».

Jean-Claude GAUDIN
Maire de Marseille
Vice-Président du Sénat